

Attention ! Les portes du CDTF resteront closes pendant toute la période des déclarations fiscales !

Nous n'avons jamais cessé nos activités et nous ne les cesserons pas. Tout simplement parce qu'il nous faut en toutes circonstances répondre à vos questions et souvent même les anticiper en vous diffusant des informations. Par ailleurs, nous avons travaillé sur nos dossiers et rédigé cette revue spéciale impôts dont l'édition, l'impression et l'envoi n'étaient pas évidents au vu des circonstances actuelles.

Nous n'accueillerons pas nos adhérents dans nos locaux ces prochaines semaines.

La Direction régionale des impôts de Colmar nous a informés que durant toute la période de déclarations fiscales, les Centres des impôts resteront fermés en raison de la pandémie. Peut-être que cette information changera d'ici là ?

Sachant que les années précédentes, dès la fin avril et jusqu'à la mi-juin, notre salle d'attente était saturée de monde du matin au soir, il est évident que si les centres des impôts sont fermés notre salle d'attente ne suffirait plus !

Nous ne pouvons et ne voulons pas prendre de risques pour nous-mêmes ni pour le très nombreux public qui nous sollicitait les autres années.

La gestion de cette pandémie par nos dirigeants, les multiples questions qui restent ouvertes concernant les risques de contagion et les moyens ainsi que l'efficacité des protections à adopter et aussi ceux disponibles nous inquiètent face aux conditions dans lesquelles nous devrions accueillir un public aussi nombreux à qui nous devrions parler et qui devrait nous répondre.

Sachant que la pandémie passe par l'air expiré par voie buccale, il est impensable que dans des locaux confinés nous prenions et fassions courir de tels risques à nos adhérents, masqués ou non.

Ce n'est pas le choix qui s'impose à nous mais la raison.

Impossible aussi pour nous de minimiser les risques puisque nous avons perdu des proches qui pourtant ne semblaient pas très exposés ou qui s'étaient protégés.

Nous sommes aussi conscients que beaucoup d'entre vous n'avaient pas d'autre choix que de s'exposer et de courir des risques pour de multiples raisons, sans compter que, matin et soir, leur trajet avait tout du chemin de croix !

Vous comprendrez, nous l'espérons, que pour vous exprimer notre solidarité en ces circonstances nous ne faisons pas preuve de témérité face à un danger imprévisible et invisible.

Ceux qui voudraient que nous soyons impérativement là pour les accueillir afin entre autres de gérer leurs problèmes de déclaration de revenus auront **peut-être encore besoin de nous après !**

Bien entendu, nous serons présents. Forts de notre expérience des années antérieures, nous savons que nos lignes téléphoniques seront totalement saturées. S'agissant des e-mails, il est difficile de répondre à des questions de quelques phrases qui nécessitent en retour de longues explications et souvent d'autres questions. Mais nous essayerons de faire au mieux, sachant qu'à l'impossible nul n'est tenu...

Nous tenterons de recenser les questions les plus fréquentes afin d'y répondre collectivement par le biais de notre site et/ou de notre News-Letter.

Ainsi, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.cdtf.org et à vous inscrire à notre lettre d'information si ce n'est déjà fait.



Le droit à l'erreur au niveau du fisc est instauré et vous aurez aussi la possibilité de rectifier votre déclaration de revenus si vous constatez ultérieurement une erreur ou un oubli.